

Le nouveau baccalauréat général et technologique

- L'objectif de cette réforme est de mettre un terme à l'échec de nos étudiants en licence : 61 % n'obtiennent pas leur licence en trois ans. C'est inacceptable !
- Afin de répondre aux préoccupations des lycéens, la réforme du lycée a été conçue après une vaste consultation menée par Pierre Mathiot, suivie par une large concertation avec notamment la participation de 40 000 lycéens.

Mieux évaluer les élèves pour mieux les accompagner dans leur réussite après le baccalauréat

- **Un baccalauréat plus juste** : auparavant, le baccalauréat se jouait sur une semaine et pesait sur la vie des établissements. Désormais, il prend en compte le travail et les progrès des élèves durant les années de 1^{re} et de Tle :
 - les épreuves finales comptent pour 60 % de la note.
 - trois épreuves de contrôle continu en 1^{re} et Tle comptent pour 30 %. Elles prennent en compte les progrès des élèves et reposent sur un cadre commun avec des sujets nationaux et des copies anonymes. Une harmonisation, garantie d'égalité de traitement entre les lycées, sera effectuée par des inspecteurs ;
 - les bulletins comptent pour 10 % afin de valoriser la régularité du travail des lycéens.
- **Un baccalauréat national** : 90 % des épreuves se font donc sur des sujets nationaux avec des copies anonymes.
- **Un grand oral pour tous les élèves** : au cours de leur scolarité, ils vont apprendre à maîtriser cette compétence fondamentale pour leur réussite professionnelle et personnelle, grâce à des programmes revus en conséquence.

À la rentrée 2019, plus de choix et plus d'accompagnement pour travailler au lycée, ce qui fera réussir après le baccalauréat

- **Plus de choix** : auparavant, les élèves du lycée général choisissaient entre trois séries (L/ES/S) ; à partir de la rentrée 2019 en classe de 1^{re}, ils bénéficient d'enseignements communs et choisissent trois spécialités parmi une vaste liste.
- **Plus d'approfondissement pour réussir** : trois spécialités de 4 heures en 1^{re} puis deux spécialités de 6 heures en Tle. De nouveaux programmes de 2^{de} et de 1^{re}, qui préparent mieux la réussite des lycéens, ont fait l'objet d'une vaste consultation et seront publiés en janvier.
- **Des matières nouvelles** pour mieux préparer aux métiers de demain : Sciences numériques et technologie pour tous les élèves de 2nd ou encore Enseignement scientifique pour tous ceux de 1^{re} et de Tle. En 1^{re}, une spécialité Numérique et sciences informatiques est proposée.
- **Plus d'accompagnement** : 54 heures dédiées à l'orientation, deux professeurs principaux en Tle.

Calendrier

- **Avant les vacances de Noël**, les lycéens et leurs parents auront connaissance des spécialités proposées dans leur établissement.

- Les spécialités sont implantées en fonction de la composition des équipes éducatives actuelles.
- Les plus courantes sont implantées partout, dans presque tous les lycées ou dans une logique de complémentarité dans des lycées très proches.
- Leur implantation permet d'enrichir l'offre éducative de lycées qui ne proposaient pas jusque-là les trois séries.

- **Après les vacances de Noël**, les lycéens de 2^{de} pourront commencer à réfléchir, avec leur famille et en dialogue avec leurs professeurs, aux enseignements de spécialité qu'ils choisiront définitivement en juin ou à la série s'ils se destinent au lycée technologique.

- Des outils sont d'ores et déjà en ligne pour accompagner les élèves :

<http://www.secondes2018-2019.fr/>

RÉFÉRENCES

<http://www.education.gouv.fr/cid126438/baccalaureat-2021-un-tremplin-pour-la-reussite.html>

<https://youtu.be/TNzvEbJdNPY>